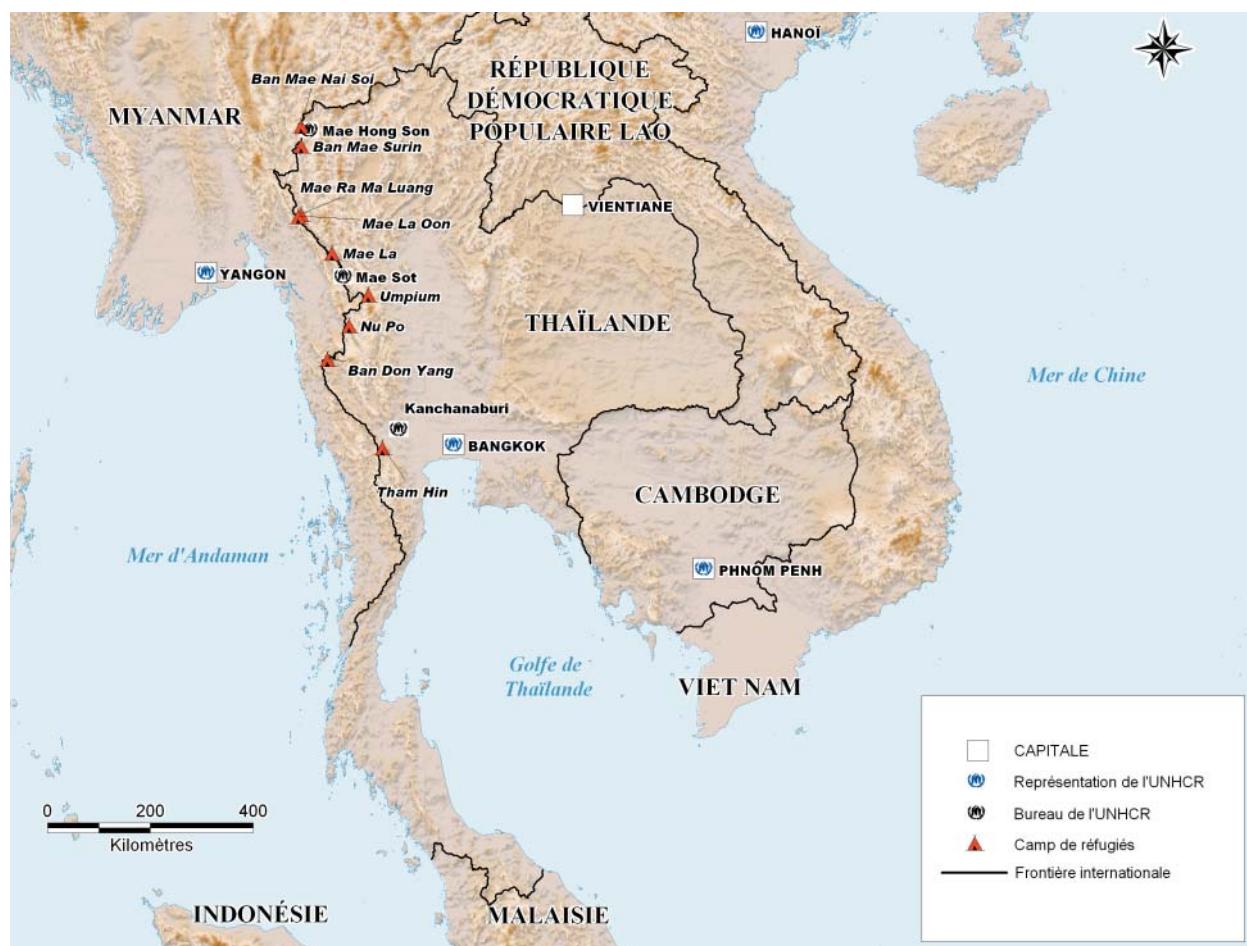


# Thaïlande



## Environnement opérationnel

### Contexte

Bien que la Thaïlande ne soit pas signataire de la Convention de 1951 relative aux réfugiés, sa politique en matière d'asile a toujours été généreuse. Elle a accueilli environ 1,2 million de réfugiés au cours des trois dernières décennies. Le statut des réfugiés du Myanmar hébergés dans les camps est réglementé par des dispositions administratives

spécifiques, tandis que ceux qui vivent à l'extérieur tombent sous le coup de la loi sur l'immigration et sont considérés comme des migrants clandestins. L'accès aux camps est géré par des Conseils d'admission provinciaux qui appliquent désormais des critères similaires à la définition du réfugié établie par la Convention de 1951.

La plupart des réfugiés vivent confinés dans des camps parfois depuis près de vingt ans. Ils n'ont pas accès à l'emploi et risquent d'être arrêtés et expulsés s'ils sont surpris en dehors des camps. Ce confinement prolongé engendre toute une série de difficultés sociales et

### Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2007		Décembre 2007	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Myanmar	130 000	130 000	140 000	140 000
	Pays divers	600	600	600	600
Demandeurs d'asile	Myanmar	15 000	-	5 000	-
	Pays divers	500	-	500	-
Autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR	Pays divers	150	-	150	-
<b>Total</b>		<b>146 250</b>	<b>130 600</b>	<b>146 250</b>	<b>140 600</b>



L'UNHCR a ouvert des écoles techniques dans des camps pour venir en aide à une partie de la population réfugiée originaire du Myanmar, qui compte 140 000 personnes. Les réfugiés y acquièrent des compétences pratiques, apprenant par exemple à fabriquer des réchauds à charbon. *UNHCR / J. Redfern*

psychologiques, ainsi que des problèmes de protection, qui exercent un impact négatif sur la santé mentale des réfugiés et sur leurs mécanismes de survie. Cependant, les conditions qui règnent dans leur pays d'origine ne sont pas propices au rapatriement. Le nombre de réfugiés ne cesse de croître à mesure que la population fuit les combats qui font rage dans l'est du Myanmar. En mai, quelque 15 000 personnes ont été poussées à fuir à la suite de nouvelles offensives. Environ 3 000 d'entre elles ont franchi la frontière pour gagner la Thaïlande.

Conscientes des conséquences négatives d'un cantonnement prolongé, les autorités thaïlandaises ont décidé d'une transition vers des solutions durables. Cette nouvelle approche, prônée par les ONG et l'UNHCR, a été saluée par la communauté internationale. Le dialogue constructif entre les différents intervenants a débouché sur un certain nombre d'avancées majeures. Un vaste programme de réinstallation impliquant dix pays a été lancé en 2005, année durant laquelle l'UNHCR a finalisé le recensement de la totalité des réfugiés présents dans le pays. Les Conseils d'admission ont délivré des documents officiels à quelque 27 000 réfugiés, régularisant de fait leur statut. Les autorités ayant progressivement augmenté le nombre d'activités éducatives autorisées dans les camps, un accord a été conclu en 2006 en vue de la création de centres

d'aide juridique à l'intention des réfugiés. Ces centres permettront de renforcer leur protection dans les camps.

À la suite de la visite du Haut Commissaire en Thaïlande en août 2006, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la délivrance de cartes d'identité à tous les réfugiés, leur inclusion dans le programme thaïlandais de lutte contre le VIH/SIDA et la mise sur pied de projets pilotes destinés à générer des revenus dans les camps.

L'UNHCR continue à assurer la détermination du statut des demandeurs d'asile originaires d'autres pays que le Myanmar. Bien que leur nombre ne soit pas comparable à celui des ressortissants du Myanmar, le statut illégal des réfugiés reconnus comme tel constitue un sérieux obstacle pour faire valoir leurs droits et rechercher des solutions durables. Le risque d'arrestation et de mise en détention ainsi que l'interdiction de travailler demeurent de graves problèmes en termes de protection.

## Besoins

Le processus de planification participative mené tout au long de l'année avec les ONG, a débouché sur un plan global qui énumère les lacunes observées dans les camps

en matière d'assistance et de protection et qui indique les moyens d'y remédier.

L'un des principaux problèmes soulignés par les réfugiés est la violence, à laquelle les femmes et les enfants sont particulièrement exposés. Des problèmes se posent également au niveau des infrastructures et de l'aménagement des camps, qui n'ont jamais relevé de la responsabilité d'une organisation spécifique. Des évaluations géotechniques réalisées en 2005 ont mis en évidence des risques de glissements de terrain et d'érosion des sols si des mesures préventives ne sont pas prises immédiatement. L'approvisionnement en eau, l'assainissement et la gestion des déchets solides nécessitent également des améliorations urgentes. Des évaluations conjointes ont révélé des besoins en formation et en matériel pour appuyer les structures de gestion des camps.

Bien que les paniers alimentaires des réfugiés correspondent aux critères requis en matière de nutrition, ils constituent un régime monotone. Avec leurs revenus minimes ou inexistant, les réfugiés ne sont pas en mesure d'acheter des denrées complémentaires. Les camps sont de plus en plus surpeuplés et offrent peu de possibilités d'extension, en particulier pour les structures d'éducation et de loisirs. Les réfugiés sont devenus dépendants de l'aide extérieure pour des articles tels que les réchauds, le combustible, les vêtements, les couvertures, les moustiquaires et les nattes. Les lacunes qu'il convient de combler en priorité dans ce domaine concernent le savon, les récipients à eau et l'éclairage. Les services de santé, d'éducation et de formation professionnelle devront faire l'objet d'une étude et d'une planification minutieuses.

**Total des besoins : 9 785 736 dollars E.-U.**

## Cibles prioritaires pour 2007

- Des dispositifs d'accueil seront mis en place sur le terrain pour les opérations de détermination du statut de réfugié, qui seront menées à bien par une équipe de professionnels du Gouvernement ayant reçu une formation adéquate, dans le cadre des Conseils d'admission provinciaux.
- Au moins 65 000 réfugiés auront accès à des conseils juridiques privés et confidentiels par le biais des centres d'aide juridique implantés dans les camps ; des procédures opérationnelles standard seront définies et appliquées dans chaque groupe de terrain pour faire face à la violence sexuelle et sexiste.
- Tous les réfugiés accéderont de manière juste et équitable aux possibilités de réinstallation ; le nombre de candidatures visé est de 10 000, dont au moins 100 réfugiés urbains, qui seront réinstallés dans des pays tiers.
- Tous les réfugiés bénéficieront d'un environnement propre et seront en mesure de l'entretenir ; au moins 100 réfugiés seront formés à la réparation et à l'entretien des routes à l'intérieur des camps ; 900 réfugiés seront formés à la protection de l'environnement et quelque 9 000 arbres seront plantés pour prévenir l'érosion.

## Objectifs principaux

L'opération de l'UNHCR en Thaïlande sera conçue pour :

- Renforcer la protection dans les camps.
- Promouvoir et aider à l'élaboration d'un régime d'asile géré par l'État.
- Atténuer les conséquences d'un confinement prolongé et améliorer les perspectives d'autosuffisance des réfugiés.
- Développer l'utilisation stratégique de la réinstallation dans le cadre d'une résolution globale de la situation prolongée des réfugiés hébergés dans les camps.
- Renforcer les partenariats et la planification participative avec les ONG et les autres intervenants concernés.
- Améliorer la protection et la recherche de solutions durables pour les réfugiés originaires d'autres pays que le Myanmar.

## Stratégie et activités

### Réfugiés originaires du Myanmar

L'UNHCR collaborera étroitement avec le Gouvernement et aidera à renforcer la capacité des Conseils d'admission à traiter les demandes de manière rapide et efficace.

L'UNHCR développera les programmes de réinstallation en groupe, qui se sont jusqu'à présent concentrés sur deux camps, et améliorera le système actuel de sélection des candidats. L'Organisation veillera à ce que les ONG et les

organisations communautaires aient une vision claire du processus de réinstallation. Elle encouragera également les ONG concernées à identifier de manière juste et adéquate les candidats à la réinstallation.

Ayant réussi à obtenir un assouplissement de la politique nationale à l'égard des réfugiés, l'UNHCR s'attachera désormais à promouvoir leurs droits et leur autosuffisance. Il plaidera également pour que les réfugiés soient autorisés à quitter les camps et à travailler. Dans ce contexte, il suggérera que des laissez-passer leur soient délivrés, afin qu'ils ne risquent pas l'arrestation et l'expulsion s'ils s'aventurent en dehors des camps. Par ailleurs, le Haut Commissariat coopérera avec les organismes gouvernementaux afin d'améliorer la protection globale des réfugiés, et en particulier l'administration de la justice et la protection des enfants. Elle s'efforcera en outre de prévenir la violence sexuelle et sexiste. Ces efforts seront soutenus par le Projet de renforcement des capacités de protection, qui prévoit l'élaboration, le financement et la mise en œuvre de projets destinés à combler les lacunes.

L'assistance humanitaire dispensée dans les camps est principalement fournie par des ONG à l'aide de leurs propres fonds. Tout en se consacrant principalement à la protection, à la défense de la cause et à la recherche de solutions durables, l'UNHCR jouera un rôle accru en matière d'assistance là où des lacunes devront être comblées.

## Réfugiés urbains

L'UNHCR continuera à examiner la situation des réfugiés urbains afin de trouver des solutions adaptées au cas par cas. Celles-ci pourront passer par des approches novatrices en matière de protection.

## Contraintes

Le coup d'État militaire du 19 septembre 2006 a entraîné un changement de gouvernement. Il est encore trop tôt pour déterminer si ce changement aura un impact sur les questions liées à l'asile.

# Organisation et mise en œuvre

## Présence de l'UNHCR

Nombre de bureaux	4
Effectif total	97
Fonctionnaires internationaux	21
Collaborateurs nationaux	62
VNU	6
JEA	4
Agents déployés	4

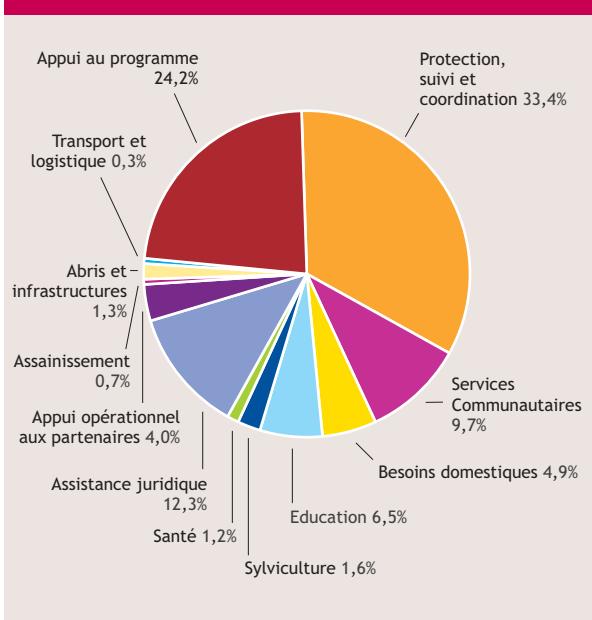
## Coordination

L'UNHCR coordonnera étroitement son programme de protection et d'assistance avec le Gouvernement, les ONG et les donateurs. L'Organisation participe activement aux réunions mensuelles du Comité de coordination des services en faveur des personnes déplacées en Thaïlande, organe chargé de coordonner les ONG engagées dans la protection et l'assistance humanitaire. L'UNHCR participe également à divers groupes de travail interorganisations animés par le Gouvernement, le Coordonnateur résident des Nations Unies, l'équipe des Nations Unies dans le pays et l'Équipe de gestion de la sécurité.

Partenaires
<b>Partenaires d'exécution</b>
<b>Organismes gouvernementaux</b> : ministère de l'Éducation, Centre d'opérations pour les personnes déplacées/ministère de l'Intérieur.
<b>ONG</b> : Aide Médicale Internationale, <i>Catholic Office for Emergency Relief and Refugees</i> , Comité international de secours, Handicap International, <i>Shanti Volunteer Association</i> , WEAVE, <i>ZOA Refugee Care</i> .
<b>Autres</b> : PNUD, BSP/ONU.
<b>Partenaires opérationnels</b>
<b>Organismes gouvernementaux</b> : Conseil national de sécurité, ministère des Affaires étrangères, ministère des Affaires sociales, ministère de la Justice.
<b>ONG</b> : <i>American Refugee Committee</i> , <i>ICS Asia</i> , <i>Malteser International</i> , Service jésuite des réfugiés, <i>Taipei Overseas Peace Service</i> , <i>Thai Burmese Border Consortium</i> .
<b>Autres</b> : FNUAP, HCDH, OIT, OMS, PAM, UNICEF.

Budget (dollars E.-U.)		
Activités et services	Budget-programme annuel	
	2006	2007
Protection, suivi et coordination	2 561 490	2 612 332
Abris et infrastructures	100 000	140 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	310 000	543 700
Assainissement	50 000	163 540
Assistance juridique	940 000	1 618 100
Besoins domestiques	375 000	308 500
Education	500 000	866 900
Santé	90 000	198 200
Services communautaires	740 000	816 100
Sylviculture	120 000	210 000
Transport et logistique	25 000	98 500
<b>Total des opérations</b>	<b>5 811 490</b>	<b>7 575 872</b>
Appui au programme	1 854 455	2 209 864
<b>Total</b>	<b>7 665 945</b>	<b>9 785 736</b>

Budget-programme annuel par secteur en 2006



Budget-programme annuel par secteur en 2007

